

Date

L'étymologie de « date » rappelle l'origine juridique du terme ; « date » est emprunté (1281) au latin médiéval *data* : *data littera*, *data chartra* (« lettre donnée ») sont les premiers mots de la formule attestant la date à laquelle un acte a été rédigé. Ainsi on peut observer un « effet-date » dans les textes référentiels qui est celui de l'authenticité. Encore faut-il opérer au sein des différentes écritures de soi que nous allons considérer (autobiographie, journal, Mémoires, correspondance) une distinction : la date peut concerner un événement relaté dans l'énoncé ou se rapporter au moment de l'énonciation. [...]

Bibliographie

Jean-Louis Jeannelle, *Écrire ses Mémoires au XX^e siècle. Déclin et renouveau*, Gallimard, 2008.

Philippe Lejeune, « Au jour d'aujourd'hui », dans *Épistolaire*, n° 32, 2006, p. 57-70.



Auteur(s) de l'article:

[Simonet-Tenant Françoise](#)

Page:

234-236

Mots-clés:

[Autobiographie](#)

[Correspondance](#)

[Journal personnel](#)

[Mémoires](#)

[Temps](#)

Pour citer cet article:

Simonet-Tenant Françoise, « Date », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 234-236, en ligne, URL : <https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/date>, page consultée le 05/01/2025.